



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Mercredi 30 janvier 2019

Salle polyvalente du Clou Bouchet

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Stéphane RENAUDON

Élué : Marc THEBAULT (Adjoint au Maire et Co-Président élu), Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Marie-Chantal GARENNE (conseillère municipale)

Membres : Claudie DINAND (Co-Présidente habitante), Kathy BAUDOUIN, Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Anne-Marie CHABOT, Jean CHATENET, Véronique GLADELLE, Annie LIEBOT, Danielle MICAL, Patricia MILLET, Martine MOUCHARD, Danielle PEREZ, Christine POINT, Aline SAINVET, Catherine SENE

Agents municipaux : Stéphane RENAUDON (Service Proximité et Relations aux Citoyens)

Excusés : Dominique SIX (Adjoint au maire), Serge LOISEAU (conseiller de quartier)

Public : 15 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point sur les actions des commissions
 - Animation et vie de quartier
 - Cadre de vie
 2. Informations diverses et temps d'échange
-

Marc THEBAULT (Adjoint au Maire et Co-président élu du quartier) et Claudie DINAND (co-présidente habitante) ouvrent la séance en souhaitant une bonne et heureuse année aux personnes présentes et remercient les conseillers de quartier et le public d'être présents.

Marc THEBAULT annonce l'ordre du jour, propose de modifier celui-ci et de commencer par la commission cadre de vie afin d'échanger sur les problèmes liés au trafic de drogue et le sentiment d'insécurité relayés par les conseillers de quartier. .

Marc THEBAULT remercie le Commandant de Police, Monsieur LE BARRE et le responsable du commissariat du Clou Bouchet, le Brigadier-Chef, Monsieur BENELLO de leur présence et propose aux personnes présentes de poser des questions sur ces sujets récurrents.

Une conseillère informe qu'elle ne souhaite plus participer à des réunions de soirée dans le quartier par peur de rentrer seule à son domicile. Sa présence ce soir est liée au fait qu'une personne de l'assemblée la raccompagnera à son domicile.

Une autre conseillère s'inquiète des nombreuses tentatives d'incendie dont le dernier a eu lieu au n°12 de la rue Jules Siegfried.

Madame Marie-Chantal GARENNE précise que cette problématique de trafic de drogue existe également au niveau de la résidence Angélique 2 et que cette situation s'accroît depuis avril 2018.

Le Commandant LE BARRE précise en introduction que le quartier du Clou Bouchet n'est pas laissé à l'abandon. La surveillance « invisible » est constante et des patrouilles de la Police Nationale passent tous les jours dans le quartier. Il est également rappelé le travail en association avec le service de la Police Municipale qui permet de constituer des patrouilles mixtes.

Le Brigadier-Chef BENELLO constate que le trafic de drogue a beaucoup évolué depuis les années 2007-2008, la population délinquante étant de plus en plus jeune, violente et irrespectueuse.

Le Commandant LE BARRE insiste sur l'utilité de signaler tous les faits délictueux en déposant une main courante ou en portant plainte au commissariat de police du centre-ville. Ces actes procéduraux permettent de renseigner les dossiers en cours dont l'objectif est bien de faire tomber les têtes de réseaux. Mais pour construire une procédure pénale, les services dédiés ont besoin de temps et le travail avec la justice est également très long.

Un conseiller rappelle qu'il y a déjà eu plusieurs réunions avec la Police Nationale sur ce sujet et souhaiterait échanger avec un représentant de la justice pour avoir des informations complémentaires. Il rappelle également que l'impact de ce trafic de drogue est extrêmement violent pour les habitants du quartier.

Sur cette dernière intervention, Marc THEBAULT remercie chaleureusement les forces de Police présentes et rappelle, d'une manière générale, de ne jamais baisser les bras.

1. Point sur les actions des commissions

a) Animation et vie de quartier

- *Festival Regards Noirs* :

Le **festival Regards Noirs** est une manifestation dédiée au polar, organisée en régie directe par la Ville de Niort.

De nombreux auteurs et illustrateurs, dont les ouvrages sont publiés par des éditeurs professionnels, sont invités. Le public peut venir spontanément à leur rencontre pour discuter, faire signer ou dédicacer un livre ou un album et participer à des rencontres d'auteurs.

Anne-Marie BODIN informe justement qu'une rencontre ouverte à tous avec un auteur, Caryl Férey, est proposée le samedi 02 février à 11h00 à la médiathèque du Clou Bouchet.

Une réunion de préparation aura lieu le vendredi 1^{er} février à 14h30 à la mairie de quartier avec Clémentine Thiébault, une médiatrice qui animera la discussion du samedi sur la base des questions posées par les membres du Conseil de quartier.

Anne-Marie BODIN rappelle que cette manifestation littéraire et artistique s'adresse à tous les curieux, dans une ambiance conviviale.

- *Festival cirque d'été* :

Comme en 2018, le festival cirque d'été délocalise une soirée dans le quartier du Clou Bouchet.

Ainsi, en partenariat avec le Conseil de quartier, Claudie DINAND précise qu'un spectacle sera joué le mardi 23 juillet dans la salle polyvalente du Clou Bouchet (1 ou 2 représentations) et se terminera par un échange avec les artistes.

La compagnie « Daramoi » présentera son spectacle intitulé « Corps de bois », spectacle accessible pour tous les âges.

Les membres du Conseil de quartier qui participent pleinement à cet évènement assureront le mot d'accueil, l'orientation et le placement des spectateurs ainsi que le lien avec les artistes (rencontre à l'issue des représentations ?).

b) Cadre de vie

- Rue Joseph Cugnot :

Claudie DINAND précise que la visibilité sur l'un des passages piétons de la rue Joseph Cugnot est perturbée par les branches de la haie arbustive qui longe la rue. Une taille de cette dernière a été réalisée quelques jours auparavant, solutionnant le problème de visibilité.

- Voie circulable derrière la mairie de quartier :

Claudie DINAND précise que la sortie sur la rue Bonnevey est dangereuse à cause de 2 places de stationnement situées à gauche du panneau Stop. En effet, lorsque ces 2 places sont occupées par des véhicules, le problème de visibilité est incontestable.

Marc THEBAULT demande à ce qu'une solution soit trouvée, qui permette d'emprunter la rue Bonnevey sans risques, tout en préservant le stationnement. Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les services sur cette demande.

En matière de stationnement, Marc THEBAULT rappelle que l'espace public est ouvert à tout le monde et pas spécifiquement aux habitants du quartier.

- Rue Siegfried :

Claudie DINAND soulève la problématique de la vitesse excessive sur la voie réservée aux bus et aux taxis. Ces derniers, pour la plupart, ne respectant pas la limitation de vitesse réglementaire en centre-ville.

Anne-Lydie HOLTZ rappelle que cette problématique a déjà été soulevée et que Dominique SIX (Adjoint au maire) s'est emparé du dossier qui est en cours d'instruction.

Anne-Marie BODIN signale l'absence de panneaux de limitation de vitesse sur cette voie. Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les services sur cette demande.

- Résidences Angélique :

Une visite de terrain est organisée tous les six mois en présence des élus, des représentants des résidences, des co-présidents du Conseil de quartier et du service Proximité et Relations aux citoyens pour représenter l'ensemble des services de la ville qui interviennent sur ce secteur. Cette démarche permet de regrouper les doléances pour les traiter de manière collégiale.

Lors de la dernière visite de terrain qui a eu lieu le jeudi 20 décembre 2018, les points soulevés n'ont été que des points de détails et n'ont pas donné lieu à des revendications, les représentants des résidences

Angélique exprimant par ailleurs leur satisfaction quant au fonctionnement actuel des lieux et à leur entretien.

2. Informations diverses et temps d'échange

Intervention de madame Marie-Chantal Garenne, conseillère municipale déléguée à l'animal dans la ville

Marie-Chantal GARENNE informe de la mise en place future d'un ou plusieurs temps d'échange avec différents services de la ville afin d'établir un planning pour des interventions dans les quartiers et sur certains événements, du printemps à l'été prochain. Un temps d'échange avec le Conseil Municipal des enfants pourrait également porter sur la maltraitance et la négligence envers l'animal quel qu'il soit.

Les sujets de sensibilisation traiteront de la propreté canine, la tenue en laisse de son chien, les problèmes de voisinage liés à des maîtres « négligeants ».

En ce qui concerne la problématique spécifique des déjections canines, Marie-Chantal GARENNE précise que le service Propreté de la ville a installé des nouvelles corbeilles et distributeurs de sacs à déjections.

Problématiques liées aux chats : le chat est un animal nomade. Un chat dans la rue n'est pas forcément un animal errant et par conséquent, il n'est pas conseillé d'emmener automatiquement l'animal à la fourrière. En ce qui concerne le chat, une association spécialisée pourrait aussi sensibiliser les propriétaires à la stérilisation.

Marie-Chantal GARENNE rappelle enfin que tout le monde, animaux et humains, peut vivre ensemble à la condition que les propriétaires d'animaux respectent l'environnement et le voisinage.

Informations diverses

Marc THEBAULT communique les informations suivantes et précise que ces dernières sont visibles sur le site internet de la ville de Niort et plus particulièrement aujourd'hui grâce à une application spécifique que l'on peut télécharger sur les téléphones portables :

- Exposition Printemps 2019 : « Expo Drôle » pour petits et grands, Espace Lambon, du 28 mars au 27 avril 2019 (Conseil de quartier de Souché).

- Petit marché de Souché le dimanche 07 avril de 9h à 13h

- Voisinnades Niortaises 2019 : la date retenue est le vendredi 24 mai
Anne-Marie BODIN précise que cet évènement se déroulera comme en 2018 sur la place Auzanneau.
Anne-Lydie HOLTZ précise que cette manifestation qui sert à créer du lien entre les habitants touche tous les quartiers de la ville mais son succès est malheureusement tributaire de la météo.

- Depuis le 17 septembre dernier, le service Assainissement de Niort Agglo accueille ses usagers au 24 rue des Grands-Champs, près du siège de la communauté d'agglomération. Les horaires d'ouverture restent inchangés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, de même que l'adresse postale, les coordonnées téléphoniques et l'adresse courriel : 140 rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex. Tél. 05 17 38 79 00. assainissementcan@agglo-niort.fr.

- À partir du 19 novembre 2018, le Syndicat des Eaux du Vivier accueille ses usagers au 24 rue des Grands Champs, 79000 NIORT
Téléphone et courriel restent inchangés : Tél : 05 49 78 74 74
Courriel : accueil.SEV@eaux-du-vivier.fr

Temps d'échange

Un habitant du quartier informe que des agents de la ville de Niort viennent tous les matins nettoyer les barbecues alors que les papiers aux pieds des immeubles ne sont pas ramassés régulièrement.

Marc THEBAULT indique que c'est l'objet du Conseil de quartier de soulever ces problématiques du quotidien et transmettra cette information au responsable du service Propreté urbaine de la ville de Niort.

Marc BROCHAND s'interroge sur le déficit de communication concernant la séance publique du Conseil de quartier et regrette le peu d'habitants présents.

Claudie DINAND rappelle que des infos quartiers sont distribués dans tous les lieux publics et propose de répartir les tâches entre les membres du Conseil de quartier pour qu'une distribution soit également réalisée dans les halls d'immeuble, comme auparavant. Des affiches infos-quartiers devront dorénavant être déposées en amont à la mairie de quartier.

Emmanuelle BRARD-GAUTHIER, responsable du service Mairies de Quartier informe que la mairie de quartier du Clou Bouchet sera fermée pour travaux du vendredi 15 février à 12h30 au lundi 04 mars à 13h45. Pendant la fermeture, toutes les demandes de titres d'identité seront reçues à l'hôtel administratif. Pour les autres demandes, il faudra s'adresser à la mairie de quartier de la Tour Chabot Gavacherie, ouverte du lundi au vendredi et joignable au 05.49.04.04.15

L'ordre du jour étant épuisé, Marc THEBAULT remercie les conseillers de quartier et les habitants pour leur présence.

Prochain conseil de quartier : **mai 2019**

Contact :

Stéphane RENAUDON
Coordinateur Participation Citoyenne
05.49.78.73.46
stephane.renaudon@mairie-niort.fr